



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/2024004
Domaine : 3.5.4
Date de convocation : 29 mars 2024
Date de l'affichage : 29 mars 2024
Date d'affichage de la délibération : 5 avril 2024

Objet : 04 – Demande de financement auprès du département du Val d'Oise dans le cadre de la politique « Aide aux Routes Communales et Communautaires » pour la réalisation de travaux de requalification de la rue de la Marne, entre le boulevard de la Commune de Paris et l'avenue Roger Salengro

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjoints au maire, Marie-Madeleine COLLOT, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI, Christine CAVRO, Monique MERIZIO, Jocelyne LIMOZIN, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédéric TURNERET, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Yannick MAURICE, Pierre MATHEVET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Françoise ROMANETTI a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Madame Evelyne DEL PRETE a donné pouvoir à Madame Marie-Madeleine COLLOT
- Madame Agnès LUXIN a donné pouvoir à Madame Joëlle MARTINEZ
- Monsieur Frédéric DIVIALLE a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Madame Emilie DA SILVA a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO

Absente : Madame Sylvie MORELLE

Madame Tatjana PUSKAS a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 27
- Votants : 32

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame Audrey JESPAS, Adjointe au Maire chargée des Finances et de la Tarification,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Bureau Municipal,

VU l'avis de la Commission Finances et Tarification,

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20240404-2024004-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

CONSIDERANT l'appel à projet du fonds Val d'Oise territoire pour la voirie,

CONSIDERANT la réalisation de travaux de requalification de la rue de la Marne dans la commune d'Eragny-Sur-Oise éligibles à ce fonds d'aides,

CONSIDERANT que le montant estimatif des travaux s'élève à 477 710 euros HT, dont 83 333 euros HT pris en charge par le SIERTECC,

CONSIDERANT le plan de financement transmis au Département et le plafonnement du montant de travaux pouvant être présenté au Département, soit 429 564 euros HT,

CONSIDERANT que la collectivité se doit de garder au minimum 20% du coût global de l'opération à sa charge une fois toutes les aides prises en compte,

APRES EN AVOIR DELIBERE

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la subvention pour la réalisation de travaux de requalification de la rue de la Marne, entre le boulevard de la Commune de Paris et l'avenue Roger Salengro, soit 102 550 euros.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la future convention et ses avenants.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France